



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoles

Question écrite n° 67827

## Texte de la question

Mme Marie-Renée Oget attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la mise en oeuvre du programme de développement du numérique dans les écoles rurales dans le cadre du plan de relance. Les règles d'attribution du matériel pédagogique numérique initialement établies ont été modifiées par l'admission tardive des écoles privées dans le dispositif. Des écoles publiques, dont le dossier déposé en temps et heure avait été validé, n'ont pu bénéficier des subventions. Par souci d'équité entre les élèves et les territoires, elle demande donc si un second plan sera mis en oeuvre afin de doter l'ensemble des écoles qui en ont exprimé le désir.

## Texte de la réponse

Construit dans le cadre du plan de relance, le plan École numérique rurale (ENR) est destiné à combler le retard français dans l'équipement numérique des écoles et en particulier les écoles rurales, par un financement conjoint État-collectivité. À travers la participation de l'État à hauteur de 10 000 euros par école retenue, c'est une véritable politique d'équipement (tableau numérique interactif, ordinateurs portables...) qui a été mise en place, mais aussi d'achat de ressources numériques pédagogiques et de formation des enseignants à l'usage des nouvelles technologies. Les communes concernées par le plan sont celles de moins de 2 000 habitants ayant au moins une école. Les communes de plus grande taille ont davantage d'écoles et, généralement, plus de ressources. Une première enveloppe de 50 millions d'euros en provenance du plan de relance a pu être mobilisée lors du lancement de l'opération le 31 mars 2009. Un second financement exceptionnel de 17 millions d'euros a pu être mobilisé, à nouveau dans le cadre du plan de relance. Par l'ampleur de ses financements comme par son organisation, ce plan était exceptionnel et a vocation à le rester. En matière de numérique pédagogique, l'État a en effet un rôle d'impulsion et de coordination, de formation et d'accompagnement. En revanche, l'équipement des écoles est du ressort des communes, comme le précise l'article L. 212-4 du code de l'éducation. Le 25 novembre 2010, le ministre de l'éducation nationale a présenté les axes du plan pour le développement des usages du numérique à l'école. En complémentarité avec les actions des collectivités, ce plan de développement permettra à chaque élève, chaque enseignant de bénéficier des efforts du numérique, en facilitant l'accès aux ressources numériques de qualité, en accompagnant et formant les enseignants et en donnant à chaque élève les clés pour devenir un citoyen de la société numérique. Dans le département des Côtes-d'Armor, il a été donné satisfaction à 106 candidatures dont 85 grâce à la première enveloppe, parmi lesquelles 54 écoles publiques et 31 écoles privées, et 21 écoles publiques grâce à la seconde.

École primaire privée	6, impasse Porte-Carfot	22800	Plaine-Haute
École primaire privée		22150	Gausson
École primaire privée		22460	Grâce-Uzel

École primaire privée	Parc Mail	22460	Uzel Prés-L'Oust
École primaire publique		22510	Moncontour-de-Bretagne
École primaire publique	12, rue de l'École	22100	Saint-Samson-sur-Rance
École primaire publique		22100	Aucaleuc
École primaire publique		22150	Gausson
École primaire publique		22170	Boqueho
École primaire publique	3, rue des Manoirs	22200	Squiffiec
École primaire publique	1 bis, rue Kergador	22210	La Chèze
École primaire publique	Rue des Écoles	22330	Saint-Gilles-du-Mené
École primaire publique	Rue Gwazh-Lin	22340	Maël-Carhaix
École primaire publique		22390	Gurunhuel
École primaire publique	20, Rue Pen Ar Pave	22420	Le Vieux-Marché
École primaire publique		22450	Coatreven
École primaire publique		22460	Merléac
École primaire publique	9, rue de l'École	22510	Saint-Glen
École primaire publique	45, rue Roc-Hell	22530	Caurel
École primaire publique		22550	Ruca
École primaire publique	4, rue des Écoles	22660	Trévou-Tréguignec
École primaire publique	2, rue du 8-Mai-1945	22800	Saint-Donan
École primaire privée	Route Trigavou	22130	Languenan
École primaire privée	Rue de la Croix-Blanche	22450	Kermaria-Sulard
École primaire privée	Bourg	22590	Trégomeur
École primaire privée	14, rue de Neal	22830	Plouasne
École primaire privée		22100	Saint-Hélen
École primaire privée	Route de Josselin	22210	La Chèze
École primaire privée	4, place de l'Église	22260	Quemper-Guézennec

École primaire privée		22330	Langourla
École primaire privée	Rue Le Flanchec	22550	Henanbihen
École primaire privée	3, rue Jeanne-d'Arc	22600	Saint-Barnabé
École primaire privée	5, rue du 3-Août-1944	22600	Saint-Caradec
École primaire privée	1, rue Kergohy	22600	Trévé
École primaire privée	2, rue de la Porte-Fraboulet	22800	Lanfains
École primaire privée		22980	La Landec
École primaire publique	7, rue Guy-Homery	22130	Créhen
École primaire publique	Rue des Écoliers	22250	Sévignac
École primaire publique	8, rue Pacifique-le-Hello	22600	Hémonstoir
École primaire publique	4, place de la Mairie	22260	Quemper-Guézennec
école primaire privée	Place du Marché	22320	Corlay
école primaire privée	2, rue de la Richardais	22400	Andel
école primaire privée	Rue Saint-Yves	22510	Bréhand
école primaire privée	11, rue des Écoles	22150	Plouguenast
école primaire privée		22230	Loscouët-sur-Meu
école primaire privée	17, rue du Docteur-Bellamy	22330	Plessala
école primaire privée	45, rue des Manoirs	22330	Saint-Gouéno
école primaire privée	2, rue des Roseaux	22400	Landéhen
école primaire privée	24, place de la Victoire	22410	Plourhan
école primaire privée	1, rue de Rostrenen	22480	Saint-Nicolas-du-Pélem
école primaire privée	Rue de la Poterie	22510	Moncontour-de-Bretagne
école primaire privée	11, rue de la Poste	22740	Pleudaniel
école primaire privée	11, rue de Tréguier	22740	Pleumeur-Gautier
école primaire privée	7, rue des Châtelets	22800	Saint-Donan
École primaire publique	2, rue de Ploumagoar	22170	Lanrodec

École primaire publique	2, rue des Marnotiers	22210	La Prénessaye
École primaire publique		22230	Laurenan
École primaire publique	3, rue du Stade	22340	Paule
École primaire publique		22490	Langrolay-sur-Rance
École primaire publique	22, route de Guingamp	22540	Péder nec
École primaire publique	28, rue Croix-Briand	22980	Plélan-le-Petit
École primaire publique	7, rue du Stade	22120	Pommeret
École primaire publique	17, rue A-Le-Braz	22480	Saint-Nicolas-du-Pélem
École primaire publique	2, rue Croas-Lein	22540	Tréglamus
École primaire publique	32, route Nationale	22600	Saint-Caradec
École primaire publique	Rue des Perrières	22600	Trév é
École primaire publique	place de la Bascule	22740	Pleumeur-Gautier
École primaire publique		22130	Languenan
École primaire publique		22220	Trédar zec
École primaire publique	5, rue des Écoles	22320	Le-Haut-Corlay
École primaire publique	Rue Pierre-Botrel	22330	Plessala
École primaire publique		22400	Hénansal
École primaire publique	11, rue d'Armor	22590	Trégomeur
École primaire publique	2, rue des Lierres	22600	La Motte
École primaire publique	14, boulevard de la Gare	22830	Plouasne
École primaire publique	9, rue des Écoles	22240	La Bouillie
École primaire publique	2, route de Langoat	22300	Lanmérin
École primaire publique	11, rue Bel-Air	22550	Hé nanbihen
École primaire publique	Chemin de la Croix-Jouan	22460	Uzel-Près-l'Oust
École primaire publique		22100	Saint-Hélen
École primaire publique		22230	Saint-Vran

École primaire publique	1, rue des Écoles	22400	Planguenoual
École primaire publique		22410	Lantic
École primaire publique	Rue des Fontaines	22440	La Meaugon
École primaire publique	1, rue Jules-Ferry	22130	Bourseul
École primaire publique	2, rue des lfs	22800	Plaine-Haute
École primaire publique	9, rue des Écoles	22450	Langoat
École primaire privée	Bourg	22270	Mégrit
École primaire privée	12, rue de Paule	22340	Maël-Carhaix
École primaire privée	Rue Julien-Maunoir	22530	Saint-Guen
École primaire privée	1, place de l'Église	22600	La Motte
École primaire privée		22640	La Malheure
École primaire privée	26, rue des Écoles	22810	Plougonver
École primaire privée	5, rue de la Communauté	22980	Plélan-le-Petit
École primaire publique	6, rue du 19-Mars-1962	22810	Plounévez-Moëdec
École primaire publique	Rue de Locmaria	22810	Belle-Isle-en-Terre
École primaire publique	6, rue de la Liberté	22150	Plémy
École primaire publique		22290	Pléguien
École primaire publique	4, rue des Écoles	22770	Lancieux
École primaire publique	18 bis, Grand-Rue	22240	Plurien
École primaire publique	Rue Penthièvre	22330	Le Gouray
École primaire publique	8, rue des Écoles	22610	Lanmodez
École primaire publique		22630	Saint-Juvat
École primaire publique	1, route de Plouaret	22780	Loguivy-Plougras
École primaire publique	2, allée des Loisirs	22400	Meslin
École primaire publique		22800	Le Foeil

Données clés

**Auteur :** [Mme Marie-Renée Oget](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (4<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 67827

**Rubrique :** Enseignement maternel et primaire

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 29 décembre 2009, page 12417

**Réponse publiée le :** 24 mai 2011, page 5447